

O B J E T : Emprunt de 4.900.000 Francs à contracter auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales pour acquisitions de terrains en vue de la constitution de réserves foncières (P.A.F.).

Le **MAIRE** donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de Saint-Denis, la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales est disposée à consentir à la Commune un prêt de 4.900.000 Francs.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir au contrat de prêt.

AVIS DES COMMISSIONS :

- Finances : favorable.

ADOpte A L'UNANIMITE

Reçu à la Préfecture
le 13/03/1984